



## GAZETTE N°19



Chères Varennaises, chers Varennais,

Une année s'est écoulée depuis le dernier bilan de notre mandature. Toujours dans un souci de transparence, les comptes-rendus des différents conseils municipaux vous informent de la vie Varennaise et des décisions votées en séances publiques, des travaux en cours, réalisés ou à venir.

A ce sujet, je vous invite à assister nombreux et à participer aux conseils municipaux où vous aurez la possibilité de faire vos remarques, propositions et vos éventuelles récriminations directement à vos élus.

Les bureaux de la mairie sont également ouverts à tous. Vous pourrez consulter tous les documents communicables relatifs à la vie de la commune, tant technique que financier ou administratif. Cette obligation de transparence est pour nous essentielle et elle est le reflet d'une bonne démocratie directe. La Gazette a pour objet de compléter l'information communale et extracommunale de chacun. Elle a aussi un rôle de promotion de la culture et de défense de notre patrimoine.

La vie de votre commune :

L'accessibilité (des personnes en situation de handicap) de la petite salle de fêtes est terminée. L'issue de secours et le cheminement arrière d'évacuation sont achevés et conformes aux normes qui nous sont à ce jour imposées. D'autres chantiers d'accessibilité sont actuellement à l'étude.

La nouvelle classe, accessible aux élèves à mobilité réduite, est réalisée dans l'ancien préau de l'école maternelle et voit ses travaux se terminer. Elle sera réceptionnée courant juin. A la rentrée de septembre, les élèves de primaire en prendront possession en toute sécurité dans une cours fermée. Les deux instituteurs ainsi réunis sur un même site travailleront en meilleure coordination. La « Communauté de Communes des Savoirs Faire » ne s'est toujours pas prononcée officiellement quant à la prise en compte de la compétence des bâtiments scolaires. Nous attendons la décision du Président de cette instance, pour ce qui est de la compétence. Nous attendons également une réponse officielle qui éclaircirait notre situation en matière de subventions.

Malgré un contexte toujours difficile, la petite salle des fêtes a été aménagée en lieu de cantine pour les élèves en respectant les directives des services d'hygiène et sanitaire de Chaumont. Un lieu de maintien chaud et de lavage de vaisselle est adossé à cette salle. Les enfants déjeunent dans ces locaux depuis les vacances de février à la satisfaction de tous.

Toujours dans le contexte scolaire, une nouvelle association, Les Petits Loups 52400, a été créée courant avril avec pour objectif de compléter les services scolaires. Toujours fidèle à elle-même la Communauté de Communes s'est désolidarisée de cet accueil des enfants le matin et le soir. En plus de ces accueils, l'association organise des animations les mercredis. Treize bénévoles animent des ateliers sport, culture, travaux manuels, chants en français et en anglais.

Suite à l'installation des docteurs MIDY et WINGER dans le nouveau cabinet médical, la satisfaction des patients est entière et celle des praticiens conforme à leurs attentes. Sur proposition du docteur WINGER il serait envisageable de créer une annexe de pharmacie à Varennes. Les renseignements et autorisations préalables sont actuellement en cours d'obtention.

Autre bonne nouvelle, le paiement des ordures ménagères 2018 sera encore cette année suivant la redevance. Qu'en sera-t-il en 2019? Redevance ou passage à la taxe et tous ses inconvénients pour les Varennaises et Varennais ?

Concernant l'assainissement, après l'enquête de zonage réalisée, dans les délais imposés par l'administration, par la commune de Varennes, en janvier 2018, la Communauté de Communes a pris cette compétence. Désormais nous sommes toujours dans l'attente d'une décision. Il serait urgent d'agir car le réseau actuel continue de polluer la Petite- Amance.

L'ancien abri bus sur la place à coté du Monument aux Morts sera démoli au début du mois de juillet.

L'étang, au bas de la côte, a été ouvert à la pêche au début du printemps. Les pêcheurs commencent à fréquenter ce lieu uniquement en journée. Malheureusement on ne peut que regretter les incivilités de quelques-uns dans ce lieu réservé à la détente et la tranquillité de chacun.

Le circuit littéraire Marcel ARLAND s'étoffe par la pose de panneaux complémentaires et de banc de repos et méditation. Deux journées dédiées à Marcel Arland sont programmées, l'une le 12 juillet organisée par l'association des 3 Provinces avec Michel THÉNARD ; l'autre le 8 septembre par la commune de Varennes. Le groupe de travail communal consacré à M. ARLAND invite ses membres et les habitants à se joindre à cette préparation.

La commission des fleurs s'étoffe et accueille de nouveaux bénévoles. Que les particuliers qui s'investissent dans l'arrosage et l'entretien des fleurs et plantations soient remerciés pour leurs contributions. Sans oublier les Varennaises et Varennais qui fleurissent leurs maisons et le long des murs du château et du lavoir Varandelle améliorant ainsi notre cadre de vie.

Le budget prévisionnel 2018 a été approuvé à l'unanimité moins une voix. Il fait apparaître l'équilibre des comptes et un gros effort d'investissement. Les dépenses de fonctionnement sont stables. Il faut toutefois noter que conformément à nos engagements de mandature, la baisse des trois taxes est encore d'actualité. De son côté la Communauté de Communes ne devrait pas augmenter ses taxes cette année.

Le maire de Varennes sur Amance, ses adjoints, ses conseillers et ses commissions travaillent pour le bien commun de notre village. Le moteur de notre action reste toujours la baisse des impôts locaux et les investissements inducteurs du bien-être de ses habitants. La ruralité et l'attractivité de notre village est un souci permanent de bien faire.

Malou Denis, Maire de Varennes sur Amance.

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du conseil municipal du 10 Avril 2018 :**

8 membres du conseil municipal présents et 2 procurations.

Détermination des 3 taxes directes locales

Le conseil municipal après étude prend la délibération en faveur d'une baisse.

Cette année, les taux appliqués seront :

- Taxe d'habitation : 10,29%
- Taxe foncière sur le bâti : 8,82%
- Taxe foncière sur le non bâti : 18,75%

Subventions attribuées aux associations pour 2018 représentent un montant global de : 4 300€

Budget primitif est présenté et après étude est voté 9 voix pour et une abstention.

La cour de l'école, après travaux, sera refaite et c'est l'entreprise HENRIOT de HUILLECOURT qui est retenue pour un montant HT 8 946,00€. Le conseil municipal valide à l'unanimité.

Questions diverses :

M. Olivier Saussois informe l'assemblée que les devis pour la finition du lavoir sont en court. Ancien abri de bus sera démolé et la charpente démontée. Ne pouvant la réutiliser, 2 solutions sont envisageables : soit de la mettre en vente ou soit de récupérer le bois pour une utilisation communale.

### **DATES A RETENIR :**

#### **COMMUNE :**

***14 juillet 2018:***

- 11 h30 cérémonie au monument aux morts suivit du pot de l'amitié à la salle M. ARLAND et du repas communal offert aux habitants de Varennes. Possibilité d'inscrire des personnes extérieures avec participation financière. (Voir document joint)

***8 septembre - Journée M. Arland :***

14 h Rendez vous place de l'Eglise, parcours littéraire commenté par Anne Duvoy suivit à la salle M. ARLAND de l'abécédaire de M. Christophe BAILLAT et pour terminer M. Yvon

HOUSSAIS, conférencier, échangera avec le public sur l'œuvre de M. ARLAND.  
La journée se terminera par un vin d'honneur.  
Le tout est mis en place par le groupe de travail de M. ARLAND associé à la commune de Varennes.

#### ECOLE DE VARENNES :

##### *Samedi 30 juin 2018- Kermesse*

16h à la salle M. Arland : Kermesse de l'école ouverte à tous, spectacle présenté par les élèves, stands, loterie jeux etc....  
Et le soir possibilité après inscription auprès des instituteurs de réserver un repas (une assiette anglaise etc...).

#### ASSOCIATIONS :

##### *7 et 8 juillet et 11 et 12 juillet 2018- Art au Vert :*

Portes ouvertes des ateliers chez M. Johan VAN HOOFF (Bouillevaux) et chez Mme Gon VAN BOCKHOVE (rue Varandelle)

##### *15 juillet 2018 - Association de l'église*

Concert proposé par M. Carlos MICHAN à l'Eglise St Gengoulf de Varennes

##### *22 août 2018 - Association Joyeux Bacchanale*

Concert au Bar Masqué avec « La Goutte », chansons françaises

#### **RAPPELS :**

##### Déjections canines

A la demande de plusieurs habitants de Varennes, nous vous demandons d'être vigilant quand vous promenez vos chiens en surveillant et en ramassant les déjections déposées devant les habitations (portes, pelouses etc ..... ) les enfants pouvant y jouer, marcher, tomber dessus.  
Les chiens doivent être tenus en laisse dans le village et à l'étang.

##### Régisseur de l'étang :

M. Dieudonné est le régisseur de l'étang et en tant que tel, est habilité à faire respecter le contenu de le règlement et l'arrêté affiché à plusieurs endroits autour de l'étang et visible par tous.

##### Bennes à ordures ménagères pour les résidences secondaires

Les bennes pour les ordures ménagères situées à coté des bennes à verres sont **réservées pour les résidences secondaires après les week-ends ou les vacances.**

Merci de laisser les bennes disponibles.

##### Collecte de jeux pour enfants

L'Association Les Petits Loups 52400 collecte des jeux pour tout âge, en bon état, pour agrémenter l'accueil des enfants pendant le péri et extra scolaire.

A déposer en Mairie ou à la bibliothèque. Merci par avance de votre générosité.

La Présidente, Véronique VOGT-HUSSON

## MAIRIE DE VARENNES SUR AMANCE

Madame, Monsieur,

Comme les années passées, la commune organise un repas à l'occasion du 14 juillet.

*Au programme* : apéritif, buffet froid, fromage, dessert suivi, dans l'après-midi, possibilité de jeux (jeux de cartes, pétanque).

Ce repas sera gratuit (hors boissons) pour les résidents de Varennes-sur-Amance et aura lieu le samedi 14 juillet 2018 à 12h30 à la salle Marcel Arland. Une buvette sera sur place pour les boissons.

Il est, par ailleurs, possible de convier des membres de la famille ou amis d'autres villages.

Le tarif pour les personnes extérieures au village est défini comme suit : 16€ /adulte ; 8€/enfant de 6 à 12 ans ; gratuit pour les moins de 6 ans.

Les personnes ne souhaitant pas assister au repas sont, bien entendu, les bienvenues l'après-midi, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour permettre au mieux à la commune d'organiser cette manifestation, nous vous demandons de remplir le bulletin d'inscription suivant et de le déposer en mairie (ou boîte aux lettres) **IMPERATIVEMENT avant le 6 juillet inclus**.

La commission des fêtes et cérémonies et le Conseil Municipal

Nombre d'adulte(s) du village : ..... Gratuit

Nom et prénom : .....

Nombre d'enfant(s) : ..... Gratuit

Nombre d'adulte(s) extérieur (s) au village : ..... x 16€ = .....

Nombre d'enfant(s) de 6 à 12 ans : ..... x 8€ = .....

Nombre enfant(s) moins de 6 ans : ..... Gratuit

Total : ..... €

Merci d'adresser le règlement à l'Amicale Saint Gengoulf (qui sera reversé sous forme de don à la commune)

## MEDIATHEQUE

Toute l'équipe bénévole remercie les généreux donateurs qui ont permis D' étoffer les rayons de notre médiathèque.

En particulier :

Mme et Mr Wouters, Cécilie Neveu et ses enfants Lena Nathan et Flavien, Raphaël Kanatshan, Bernard Landru, Hariette et Beppie, Chantal Jolivet, Alicia.

Nous vous informons que la médiathèque ne sera ouverte que le samedi

Matin de 10h à 12h les mois de juillet et août.

Vous pouvez également venir faire vos photocopies aux mêmes conditions qu'à la mairie.

Nous vous rappelons qu'un portage à domicile est possible pour les personnes qui ne peuvent se déplacer en téléphonant soit à la mairie, soit à la médiathèque les jours d'ouverture, soit à Véronique au 03 25 90 32 06.

Un grand merci à toutes et tous pour votre fréquentation assidue.

AVEC UN PEU D' AVANCE NOUS VOUS SOUHAITONS DE BONNES VACANCES



### **Saint Robert de Molesme et deux Donateurs**

**Jusqu'au 7 Octobre, Langres fête « l'année Renaissance ». Une grande exposition est consacrée aux arts : architecture, peinture, sculpture, orfèvrerie, tapisserie, vitrail, estampe, livre enluminé, théâtre, musique et danse.**

**175 oeuvres, qui ont fait du XVIème le « grand siècle de Langres, » sont exposées. Les collections Langroises sont dévoilées. Souvent inédites, certaines œuvres proviennent de petites églises de campagne. Ainsi la statue de Robert de Molesme a été prêtée par notre commune le temps de l'exposition au musée de Langres où elle figure en bonne place après avoir subi une restauration qui la met en valeur.**

**Cette statue méconnue représente un saint abbé, portant les maquettes de deux monastères. Des donateurs, comme souvent à l'époque, s'identifiant comme des moines, sont à genoux à ses pieds.**

**Le style du visage du personnage associe cette sculpture aux productions de « l'atelier de Malincourt » vers (1510-1520). L'œuvre se distingue par un savant élancement et par un contraste réussi entre les parties finement travaillées (la tête, les édifices, les crosses) et le vêtement monastique sobre et monumental, rythmé par un large pli central qui s'achève par un écu.**

**A varennes, on pensait que cette statue représentait Saint Benoit de l'ordre des Bénédictins.**

**Le prieuré de Varennes était une dépendance importante de l'abbaye Bourguignonne de Molesme. Il faut plutôt reconnaître dans cette œuvre, Saint Robert de Molesme (vers 1028-1111) montrant ses fondations de Molesme et de Citeaux.**

**Dès l'exposition terminée notre Saint Robert de Molesme reprendra sa place dans la chapelle saint-Gengoulph entre Saint Sébastien et Saint Simon où les habitants pourront à nouveau l'admirer.**

**GB**

## Porte et Escalier du prieuré de Varennes sur Amance

Par Volatier Jean-Luc



Porte Renaissance de la Tourelle



Escalier du Prieuré 1540



Escalier du Prieuré 1540



**Sources : Musée de Langres**

Monsieur Jean-Luc Volatier, adhérent à l'association pour le développement du pays des trois provinces (ADP3P) et membre du conseil d'administration de Saône Lorraine a réalisé plusieurs expositions historiques au grenier à sel de Châtillon-sur-Saône.

Avec Dominique Grandjean de l'ADP3P, il a mené une étude sur les maisons anciennes, notamment dans les communes Haut-Marnaises, Vosgiennes et Haut-Saônoises pour identifier les unités de mesure utilisées par les bâtisseurs du XVI ème au XVII ème siècles et de tester les influences réciproques dans l'art de construire. Les résultats ont été présentés le 26 mai dernier à la journée d'études de l'association historique Franche Bourgogne à Jussey. Ils seront présentés sous forme d'exposition au grenier à sel de Châtillon cet été.

Je vous livre l'étude réalisée par Monsieur Volatier sur l'escalier du prieuré de Varennes sur Amance le 17 Avril dernier.

*« Dans son article, sur le doyenné de Pierrefoites dans le bulletin de la SH AL de Décembre 1883, l'abbé Multon attribue la reconstruction des bâtiments du prieuré de Varennes au prieur François de Montarby vers 1540, peu après l'édification de la chapelle Saint Gengoul. La base de données Mérimée du ministère de la culture date la porte de l'escalier du XVI siècle.*

*La décoration à base de losanges et de chapiteaux de la porte de l'escalier est cohérente avec ces datations. Les pilastres de cette porte ornés de losanges sont très proches de ceux d'une niche de l'abbaye d'Autrey dans les Vosges.*

*Les chapiteaux surmontant les pilastres d'Autrey sont également identiques à ceux de Varennes, au point que l'on peut se demander si les sculpteurs n'ont pas utilisé le même modèle ou que ce soient les mêmes sculpteurs.*

*Par ailleurs, l'abbaye d'Autrey a été reconstruite à la même période( vers 1540) avec l'appui du cardinal Jean de Lorraine, proche de François 1<sup>er</sup>, ce qui explique le style première renaissance, rare dans les Vosges et plus généralement en Lorraine.*

*A Varennes, l'utilisation du style de la première renaissance s'explique plus facilement par la proximité avec le foyer Lang rois.*

*Du point de vue des dimensions, cet escalier est globalement hors normes par rapport à ceux des 29 autres maisons à tourelles étudiées :*

*Hauteur de la porte 194 cm contre en moyenne 181 cm, largeur des marches entre 140 et 190 cm (escalier polygonal) contre en moyenne 108 cm, nombres de marches pour le premier étage : 20 contre en moyenne 15,5, nombres de marches pour le grenier : 20 contre en moyenne 15,6.*

*Le premier fenestron mesure 95 cm de haut sur 60 de large (c'est une vraie fenêtre) contre en moyenne 53 cm sur 40 cm.*

*Le second fenestron est aussi très grand : 81 cm sur 60cm.*

*Par contre, deux paramètres sont plus habituels : La largeur de la porte 88 cm contre en moyenne 87,6 cm et la hauteur des marches : 16 cm contre en moyenne 17,7cm. Il y a deux explications pour la faible hauteur des marches : une progression plus agréable dans l'escalier, comme dans de nombreux châteaux renaissance ou l'utilisation d'une mesure champenoise de 6 pouces (un demi pied de roi soit 16,25 cm) alors que 6 pouces dans le Barrois voisin correspondent à 17,7 cm.*

*Le dessous des marches est semi-arrondi comme pour environ un tiers des escaliers de la région dénotant une influence comtoise ou lyonnaise, en revanche les marches ne disposent pas d'un nez contrairement à près de deux tiers des escaliers locaux étudiés. L'autre escalier étudié à Varennes et celui de Vicq sont aussi composés de marches droites sans nez. L'origine de la forme régionale des marches avec nez semblant être germanique, les marches droites de Varennes situées en Champagne sont cohérentes avec le style majoritaire dans le Centre et l'Ouest de la France (Bourgogne, Val de Loire, Occitanie, Bretagne).*

*L'escalier du prieuré de Varennes sur Amance est donc exceptionnel dans la région par ses dimensions et son caractère fortement seigneurial. Ceci est confirmé par les hauteurs sous plafond des pièces du premier étage et l'immense cheminée subsistante. François de Montarby est fils d'un simple écuyer capitaine du château royal de Coiffy mais le cumul de sa situation de chanoine de la cathédrale de Langres et de prieur de Varennes a dû lui apporter des ressources suffisantes pour financer une construction importante. D'autres maisons seigneuriales d'écuyers locaux ou d'autres prieurés voisins ont des escaliers plus petits, ce qui montre la volonté de prééminence du prieur de Varennes parmi les nobles et religieux de la région.*

*A ce sujet, j'ai trouvé sur le jubé de la chapelle du château de Pagny en Bourgogne un exemple de blason entouré d'une couronne de fruits très proche de la décoration de la cheminée du prieuré de Varennes. Cette comparaison est d'autant plus intéressante que le blason de Pagny est celui de Françoise de Longwy nièce de l'évêque de Langres à partir de 1528, le cardinal de Givry. L'emblème du cardinal de Givry figure aussi à gauche sur le jubé daté de 1537-38. Or le prieur de Varennes François de Montarby était aussi chanoine de Langres. On retrouve aussi un blason martelé entouré d'une couronne de fruits sur la maison de justice de Saint Julien (Vosges) dont le bâtisseur est probablement l'abbé de Flabémont qui était aussi archidiacre de Langres. Cette décoration est datée de 1551.*

*Ce sont donc des arguments pour dater la cheminée du prieuré vers 1540 tout comme l'escalier, de l'attribuer à François de Montarby, et de rattacher ce bâtiment remarquable au brillant foyer langrois. »*

*Volatier jean-Luc*

Il nous reste à féliciter et à remercier Monsieur Volatier pour l'approche historique de notre prieuré, pour la qualité et la richesse de son travail ainsi que pour son engagement en faveur de notre patrimoine local.

GB



# Natur'Ailes

Échanger et apprendre les pratiques  
respectueuses de l'environnement  
Varennes-sur-Amance

## 15 Juillet 2018

### LES ATELIERS DE L'ETE

2 Ateliers d'1h30 au choix - 14h00/15h30 - 16h30/18h00

\* Art thérapie avec Marie-Claude

En prenant le temps  
d'observer et de sentir les arbres,  
exprimer votre ressenti par le dessin,  
la peinture et pourquoi pas la poésie ?



\* Taille en vert au verger avec Maude  
destinée à limiter la couverture foliaire  
pour favoriser la maturation des fruits.

\* A l'écoute de soi avec Brigitte  
pratiques visant à produire  
la paix intérieure et la vacuité de l'esprit



Tarif plein: 15 € / Tarif réduit: 12 €      Horaires : 14h - 18h  
Réserver par mail ou téléphone **48h** minimum avant l'atelier

[association.naturailes@orange.fr](mailto:association.naturailes@orange.fr)

03.25.84.31.46 / 06.11.89.02.61

Association NATUR'AILES

21 Place de l'église

52400 VARENNES sur AMANCE

Tous nos ateliers sur : [www.associationnaturailes.fr](http://www.associationnaturailes.fr)

